



Monsieur MELENCHON Jean-Luc
Parti de Gauche
8 rue Chassagnolle
93260 Les Lilas

Paris, le 02 avril 2013

Objet : Accord National Interprofessionnel
« CFTC toujours là pour vous aider ! »

Monsieur le Président,

Après avoir entendu vos critiques sur l'accord national interprofessionnel du 11 janvier, notamment :

« Cet accord a un contenu qui va aggraver d'une manière considérable les conditions d'existence des travailleurs dans les grandes entreprises, puisque dorénavant n'importe quel grand patron peut changer la durée du travail hebdomadaire et la paye sans que les travailleurs en particulier puissent s'y opposer même si ça modifie leur contrat de travail ».

J'ai décidé avec mon équipe de vous offrir cet Abécédaire, afin que vous puissiez réellement comprendre ce qui est écrit dans ce texte porteur de très nombreuses avancées sociales.

Joseph THOUVENEL
Négociateur CFTC

Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

128 avenue Jean Jaurès – 93697 PANTIN Cedex

T/ 01 73 30 49 00 – F/ 01 73 30 49 18 – www.cftc.fr

Membre de la Confédération Européenne des Syndicats et de la Confédération Syndicale Internationale